

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GRAND PIC ST-LOUP

Projet porté par communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup depuis 2016 :

- Superficie : 57 000 ha
- Nombre de communes : 36
- Nombre d'habitants : 48 000 (60 hab/km²)



Présentation PAT

La définition des PAT par la LAAF en 2014 et les premiers retours de territoires déjà engagés ont permis aux élus et techniciens de la communauté de communes de mener une première réflexion sur l'opportunité d'une politique alimentaire en Grand Pic Saint-Loup. Le PAT a traduit la volonté de formaliser une stratégie d'action publique structurée territoriale. Trois axes de travail ont alors été définis : production, distribution et consommation. En outre, un recensement de toutes les actions ayant trait à ces trois axes portées ou soutenues par la communauté de communes a été effectué. Ce travail de diagnostic a permis de documenter et de rendre lisible l'action préexistante de la Communauté de communes sur l'alimentation et de présenter son devenir comme un bloc, voire une compétence à part entière nécessitant une animation et des budgets spécifiques. La communauté de communes a également souhaité envoyer le signal d'une politique clairement assumée de soutien aux sur les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation.

La démarche retenue est celle de l'accompagnement des partenaires par un appel à projet global qui inclue le "soutien aux manifestations d'intérêt communautaire à vocation agricole" (MICA). Celles-ci peuvent concerner le foncier agricole, la mise en valeur des productions et des exploitations, la distribution de proximité, l'éducation au goût et à la consommation et complètent les actions directement portées par la communauté de communes, avant ou après 2016.



Caractéristiques du territoire PAT

Situé aux portes de la métropole de Montpellier, le Grand Pic St Loup se compose de 36 communes. Historiquement orienté vers la viticulture et le pastoralisme, ce pays de garrigues a vu la part des activités tertiaires augmenter tandis que l'activité pastorale diminuait. La viticulture s'est progressivement adaptée à des exigences qualitatives (notamment grâce aux productions en AOP), et de nouvelles exploitations agricoles (maraîchage) se sont implantées, la plupart en agriculture biologique.

Structure de gouvernance du PAT

Le PAT du Grand Pic-Saint-Loup se présente comme un véritable service intégré au projet politique de la Communauté de communes, dont peuvent bénéficier les acteurs de terrain agissant concrètement sur les trois axes : « production, distribution, consommation ». La gouvernance est donc modulable et s'adapte aux projets, qui font l'objet d'un suivi concerté sous forme de points d'étape. La Communauté de communes est par ailleurs reconnue comme interlocuteur privilégié sur la question alimentaire et dispose d'un réseau dense de partenaires.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Production : accès durable au foncier et à l'eau, accompagnement dans l'installation et la diversification, sensibilisation aux pratiques de l'agriculture durable...
- ↳ Distribution : valorisation du patrimoine alimentaire local, solutions logistiques, circuits courts et démarches qualitatives pour répondre aux attentes des consommateurs...
- ↳ Consommation : sensibilisation et éducation au goût et à la consommation responsable, communication...



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Redéploiement pastoral sur des parcelles communautaires (2015-2016)
 - ✓ Recherche de solutions alternatives à l'utilisation de l'eau brute pour l'irrigation (depuis 2017)
- Convention sur les débouchés avec une association de vente en circuit court (2016-2021)
- ✓ Attribution de subventions à de nombreuses manifestations mettant en valeur exploitants, produits, ou paysages agricoles (pouvant être associées à une assistance technique)
 - ✓ Ateliers d'éducation au goût (scolaires et grand public) et de rencontres « apéros chez les producteurs » (ponctuellement depuis 2012 et 2014)
 - ✓ Adhésion au syndicat Mixte Filière Viande Hérault, soutien de la filière viande locale (depuis 2013)

Principaux partenaires techniques

- Chambre d'agriculture (études, assistance technique)
- Syndicats professionnels
- ARS
- Associations locales (portage manifestations, éducation au goût, ateliers patrimoine alimentaire et anti-gaspillage)
- Montpellier 3M
- Agglomération du Pays de l'or (démarche Bocal, charte pour la transition)

« Bocal », la complémentarité de territoires voisins

En 2017, un travail collaboratif entre la CCGPSL, la métropole de Montpellier et l'agglomération du pays de l'or a permis d'éditer un guide pour l'approvisionnement des citoyens en produits de saison des trois territoires.

Principaux partenaires financiers

Département, Région, DRAAF, Union Européenne (synergie mise en place entre les démarches PAT et stratégies LEADER portée par le GAL Grand Pic Saint Loup)

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La question du devenir du foncier agricole a été prise en considération dans le SCoT Grand Pic Saint-Loup qui a prévu la mise en place de protections fortes des terres agricoles. Une réflexion a été menée sur la question de l'Eau Brute avec la mise en œuvre d'initiatives innovantes sur la Réutilisation des Eaux Usées Traitées

Concernant la valorisation du vignoble et des produits du terroir, la communauté de communes s'appuie sur le label œnotouristique « vignobles et découvertes ».

Contact PAT : Thierry Alignan (t.alignan@ccgpsl.fr)

Source : <https://grandpicsaintloup.fr/actions-et-projets/projet-alimentaire-territorial/pat/>